

Bilan simplifié de la section TARN ET GARONNE pour l'année 2022

Bilan simplifié avant répartition des organisations syndicales

Bilan simplifié avant répartition							
actif	N			N-1	Passif	N	N-1
	Brut	Amortissement et dépréciation	net	net			
Actif immobilisé(1)	0	0	0	0	Fonds syndicaux	16251	16251
actif incorporel	0	0	0	0	Réserves	0	0
actif corporel	0	0	0	0	report à nouveau	19976	19773
actif financier	0	0	0	0	Résultat	-327	203
					Total(1)	35900	36227
Actif circulant(2)	0	0	0	0	Provisions(2)	0	0
stock et fournitures	0	0	0	0	Fonds dédiés(3)	0	0
créances	0		0		dettes financières	0	0
Disponibilités(3)	35900		35900	36227	Dettes diverses	0	0
					Total(4)	0	0
Comptes de régularisation(4)	0			0	Comptes de régularisation(5)	0	0
total(1+2+3+4)	35900	0	35900	36227	total(1+2+3+4+5)	35900	36227

Compte de résultat simplifié des organisations syndicales

Compte de résultat simplifié					
Charges	Exercice N	Exercice N-1	Produits	Exercice N	Exercice N-1
Charges d'exploitation(1)	9622	9025	Produits d'exploitation(1)	8852	9010
achats	687	1791	Cotisations	6277	8118
autres charges externes	0	20	Subventions	1456	540
autres services extérieurs	3134	2837	Autres produits	30	0
Impôts et taxes	0	0	Transfert de charges	1089	352
Charges de personnel	0	0	Reprises des amortissements et provisions	0	0
Autres charges	5800	4377			
Dotations aux amortissements et provisions	0	0			
Charges financières(2)	0	0	Produits financiers(2)	443	0
Charges exceptionnelles(3)	0	0	Produits exceptionnels(3)	0	219
Engagements à réaliser sur contribution de financement(4)			Contribution de financement report des ressources non utilisés des exercices antérieurs(4)	0	0
total(1+2+3+4)	9622	9025	total(1+2+3+4)	9295	9228
Solde créditeur:Excedent	0		Solde débiteur:Déficit	-327	

ANNEXE DES COMPTES

FO COM Syndicat de -TARN ET GARONNE 82-----

Exercice clos au 31 décembre 2022

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le ~~----~~**31 DÉCEMBRE 2022**~~---~~ dont le total est de 35900€ -euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un déficit de 327 €

L'exercice a une durée de 12 mois couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre -2022

NOTE 1 : PRINCIPES COMPTABLES, MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle du Syndicat.

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Spécificité liée à la comptabilisation des cotisations

Le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation. Il en est de même de la comptabilisation des produits relatifs aux prestations annexes à la cotisation.

NOTE 2 : INFORMATIONS RELATIVES AUX POSTES DE BILAN

Immobilisations incorporelles et corporelles

Méthodes de calcul des dépréciations

Valeur brute

Les immobilisations incorporelles et corporelles ont été évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises, ristournes et escomptes de règlement.

Conformément à la réglementation comptable, les immobilisations sont amorties sur leur durée d'utilisation et non plus sur leur durée d'usage. L'écart entre les deux méthodes de calcul fait l'objet d'un amortissement dérogatoire.

.../....

Les amortissements sont calculés suivant les modes et les durées ci-dessous :

	Durée d'utilisation	Mode d'amortissement
Logiciel	1 an	Linéaire
Aménagement terrain et constructions	5 ans	Linéaire
Matériels de transport	5 ans	Linéaire
Matériels de bureau et informatique	3 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire

NOTE 3 : FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Organisation de différentes réunions assemblée générale commission exécutives et commission des retraités commission exécutives régionales et préparation élection professionnelle 2091€60 avec un remboursement des repas des participants à la section de FOcom 82 de 1088.90€.

NOTE 4 : ÉVÉNEMENT POSTERIEURE A LA CLÔTURE

Aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'est à signaler.

NOTE 5 : RESSOURCES DE L'ANNÉE

Doc ci joint

NOTE 6 CONTRIBUTIONS PUBLIQUES FINANCEMENT NEANT

NOTE 7 ACTION SOLIDARITES SYNDICALES NEANT

NOTE 8 CONTRIBUTIONS EN NATURE

Mises a dispositions par l'employeur

- 1 salariés à 50%
- 1 salariés à 25%,

Bilan des ressources de la section TARN ET GARONNE pour l'année 2022

Ressources de l'année 2022	
Cotisations reçues.....	6 277,10 €
Reversement de cotisations.....	5 496,32 €
Subventions reçues.....	1 456,27 €
Autres produits d'exploitation perçus.....	30,00 €
Produits financiers percus.....	442,60 €
Total des ressources.....	2 709,65 €